



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de la culture et de l'éducation**

### **Rapport**

Étude des crédits budgétaires des portefeuilles « Culture et Communications » et « Éducation et Enseignement supérieur » pour l'année financière 2016-2017  
(Adoptés)

Procès-verbaux des séances des 14, 18, 19, 20 et 21 avril 2016

**Dépôt à l'Assemblée nationale :**  
**n° 2142-20160427**

---

**QUÉBEC**

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE JEUDI 14 AVRIL 2016.....	1
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » .....	1
VOLET FORMATION PROFESSIONNELLE.....	1
Discussion générale.....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE LUNDI 18 AVRIL 2016.....	3
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE ET COMMUNICATIONS » .....	4
VOLET CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE.....	4
Remarques préliminaires.....	4
Discussion générale.....	4
Mise aux voix.....	5
TROISIÈME SÉANCE, LE MARDI 19 AVRIL 2016 .....	6
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite) .....	7
VOLET ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE.....	7
Remarques préliminaires.....	7
Discussion générale.....	7
Mise aux voix.....	8
QUATRIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 20 AVRIL 2016.....	9
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite) .....	9
VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR .....	9
Remarques préliminaires.....	10
Discussion générale.....	10
Mise aux voix.....	11
CINQUIÈME SÉANCE, LE JEUDI 21 AVRIL .....	13
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE ET COMMUNICATIONS » (suite).....	14
Remarques préliminaires.....	14
Discussion générale.....	14
Mise aux voix.....	15

### ANNEXE

#### I. Liste des documents déposés

Première séance, le jeudi 14 avril 2016

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », volet Formation professionnelle, pour l'année financière 2016-2017 (Ordre de l'Assemblée le 22 mars 2016)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Auger (Champlain)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Carrière (Chapleau)

M. Habel (Sainte-Rose)

M<sup>me</sup> Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M<sup>me</sup> Hivon (Joliette)

M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science

M<sup>me</sup> Sauvé (Fabre) en remplacement de M. Iracà (Papineau)

M. Turcotte (Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière de formation professionnelle, d'éducation des adultes et d'alphabetisation

Témoin :

M. Proulx (Jean-Talon), ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hyppolite-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 30, M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE  
« ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »**

**VOLET FORMATION PROFESSIONNELLE**

Il est convenu de ne pas faire de remarques préliminaires.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Il est convenu que le temps non utilisé soit réputé écoulé et soustrait de l'enveloppe de temps globale de tous les groupes parlementaires.

#### Discussion générale

Une discussion s'engage.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les documents cotés CCE-044 et CCE-045 (annexe I).

À 13 h 14, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au lundi 18 avril 2016, à 14 heures.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Pierre-Luc Turgeon

\_\_\_\_\_  
Filomena Rotiroti

PLT/ag

Québec, le 14 avril 2016

Deuxième séance, le lundi 18 avril 2016

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications », volet Charte de la langue française, pour l'année financière 2016-2017 (Ordre de l'Assemblée le 22 mars 2016)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Kotto (Bourget), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle responsable de la Charte de la langue française

M. Auger (Champlain)

M. Billette (Huntingdon) en remplacement de M. Carrière (Chapleau)

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) en remplacement de M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Huot (Vanier-Les Rivières) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

M<sup>me</sup> Samson (Iberville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française

M. Tanguay (LaFontaine) en remplacement de M. Iracà (Papineau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M<sup>me</sup> David (Outremont), ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française suppléante

M. Robert Vézina, président-directeur général, Office québécois de la langue française

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 01, M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE  
« CULTURE ET COMMUNICATIONS »**

**VOLET CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires soit limité à 12 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 7 minutes pour l'opposition officielle et à 5 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Remarques préliminaires

M<sup>me</sup> David (Outremont), M. Kotto (Bourget) et M<sup>me</sup> Samson (Iberville) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Vézina de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Auger (Champlain) remplace M<sup>me</sup> la présidente.

La discussion se poursuit.

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) reprend ses fonctions à la présidence.

Le temps imparti à l'étude du volet Charte de la langue française des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et communications » étant réputé écoulé, M<sup>me</sup> la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 3 : Charte de la langue française

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les documents cotés CCE-046 à CCE-048 (annexe I).

À 17 h 57, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 19 avril 2016, à 10 heures.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Pierre-Luc Turgeon

\_\_\_\_\_  
Filomena Rotiroti

PLT/ag

Québec, le 18 avril 2016

Troisième séance, le mardi 19 avril 2016

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », volet Éducation primaire et secondaire, pour l'année financière 2016-2017 (Ordre de l'Assemblée le 22 mars 2016)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Auger (Champlain)

M. Bergeron (Verchères) en remplacement de M<sup>me</sup> Hivon (Joliette)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Carrière (Chapleau)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. H. Plante (Maskinongé) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

M. Iracà (Papineau)

M<sup>me</sup> Léger (Pointe-aux-Trembles) en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science

M. Turcotte (Saint-Jean)

Autre députée présente :

M<sup>me</sup> David (Gouin)

Témoin :

M. Proulx (Jean-Talon), ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

---

La Commission se réunit à la salle de l'Assemblée nationale de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 01, M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.



**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE**  
**« ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite)**

**VOLET ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires sera limité à 17 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 10 minutes pour l'opposition officielle et à 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Remarques préliminaires

M. Proulx (Jean-Talon), M<sup>me</sup> Léger (Pointe-aux-Trembles) et M. Roberge (Chambly) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

À 12 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

---

À 15 h 32, la Commission reprend ses travaux à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

Il est convenu que le temps de la suspension soit réputé écoulé et soustrait de l'enveloppe de temps du groupe parlementaire formant le gouvernement.

À 17 h 16, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

La discussion se poursuit.

À 18 h 15, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

---

À 19 h 35, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Il est convenu que le temps non utilisé soit réputé écoulé et soustrait de l'enveloppe de temps du groupe parlementaire formant le gouvernement.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M<sup>me</sup> la présidente, M. Proulx (Jean-Talon) dépose le document coté CCE-049 (annexe I).

Le temps imparti à l'étude du volet Éducation primaire et secondaire des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur » étant réputé écoulé, M<sup>me</sup> la présidente procède à la mise aux voix.

#### Mise aux voix

Programme 4 : Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les documents cotés CCE-050 à CCE-053 (annexe I).

À 21 h 44, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 20 avril 2016, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

---

Pierre-Luc Turgeon

---

Filomena Rotiroti

PLT/ag

Québec, le 19 avril 2016

Quatrième séance, le mercredi 20 avril 2016

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », volet Enseignement supérieur, pour l'année financière 2016-2017 (Ordre de l'Assemblée le 22 mars 2016)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Auger (Champlain)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Carrière (Chapleau)

M. Gaudreault (Jonquière) en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. H. Plante (Maskinongé) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science

Témoin :

M<sup>me</sup> David (Outremont), ministre responsable de l'Enseignement supérieur

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 13, M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE  
« ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (suite)**

**VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires sera limité à 17 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 10 minutes pour l'opposition officielle et à 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Remarques préliminaires

M<sup>me</sup> David (Outremont) et M. Gaudreault (Jonquière) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

À 12 h 58, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

---

À 15 h 04, la Commission reprend ses travaux à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

M. Habel (Sainte-Rose) remplace Mme la présidente.

La discussion se poursuit.

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

À 18 h 15, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

---

À 19 h 35, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

M. Habel (Sainte-Rose) remplace M<sup>me</sup> la présidente.

La discussion se poursuit.

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Enseignement supérieur des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur » étant réputé écoulé, M<sup>me</sup> la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Administration

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Soutien aux organismes

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Programme 3 : Aide financière aux études

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

Programme 5 : Enseignement supérieur

Le programme 5 est adopté à la majorité des voix.

Programme 7 : Régimes de retraite

Le programme 7 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur » pour l'année financière 2016-2017 sont adoptés à la majorité des voix.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les documents cotés CCE-054 à CCE-057 (annexe I).

À 21 h 34, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 21 avril 2016, à 18 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Pierre-Luc Turgeon

\_\_\_\_\_  
Filomena Rotiroti

PLT/ag

Québec, le 20 avril 2016

Cinquième séance, le jeudi 21 avril

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications » pour l'année financière 2016-2017 (Ordre de l'Assemblée le 22 mars 2016)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Auger (Champlain)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Habel (Sainte-Rose)

M<sup>me</sup> Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications

M. Huot (Vanier-Les Rivières) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

M. Iracà (Papineau)

M<sup>me</sup> Samson (Iberville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française

Témoins (par ordre d'intervention):

M<sup>me</sup> David (Outremont), ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française suppléante

M<sup>me</sup> Marie Collin, présidente-directrice générale, Télé-Québec

M<sup>me</sup> Monique Simard, présidente et chef de la direction, Société de développement des entreprises culturelles

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 18 h 31, M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE**  
**« CULTURE ET COMMUNICATIONS » (suite)**

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires sera limité à 12 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 7 minutes pour l'opposition officielle et à 5 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Remarques préliminaires

M<sup>me</sup> David (Outremont), M<sup>me</sup> Hivon (Joliette) et M<sup>me</sup> Samson (Iberville) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Collin de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

À 20 h 49, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 13 minutes.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Simard de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Auger (Champlain) remplace M<sup>me</sup> la présidente.

La discussion se poursuit.

M<sup>me</sup> Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) reprend ses fonctions à la présidence.



La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications » étant écoulé, M<sup>me</sup> la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Culture et communications » pour l'année financière 2016-2017 sont adoptés à la majorité des voix.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les documents cotés CCE-058 à CCE-060 (annexe I).

À 22 h 24, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Mathew Lagacé

\_\_\_\_\_  
Filomena Rotiroti

ML/ag

Québec, le 21 avril 2016

**ANNEXE I**

**Liste des documents déposés**

## Liste des documents déposés

- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle. Volet formation des adultes, alphabétisation et formation professionnelle. Étude des crédits 2016-2017]. Avril 2016. Pagination multiple. Déposé le 14 avril 2016. CCE-044
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements du deuxième groupe d'opposition. Volet formation des adultes, alphabétisation et formation professionnelle. Étude des crédits 2016-2017]. Avril 2016. Pagination multiple. Déposé le 14 avril 2016. CCE-045
- Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition. Volet Charte de la langue française. Étude des crédits 2016-2017]. Avril 2016. Pagination multiple. Déposé le 18 avril 2016. CCE-046
- Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle. Volet Charte de la langue française. Étude des crédits 2016-2017]. Avril 2016. Pagination multiple. Déposé le 18 avril 2016. CCE-047
- Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de la deuxième opposition. Volet Charte de la langue française. Étude des crédits 2016-2017]. Avril 2016. Pagination multiple. Déposé le 18 avril 2016. CCE-048
- Barcelo, Sylvie. [Lettre de la sous-ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur aux directeurs généraux et directrices générales des commissions scolaires concernant la fouille en milieu scolaire]. Avril 2016. 2 pages. Déposé le 19 avril 2016. CCE-049
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle. Volet Éducation. Étude des crédits 2016-2017]. Avril 2016. Pagination multiple. Déposé le 19 avril 2016. CCE-050
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition. Volet Éducation. Volume 1. Étude des crédits 2016-2017]. Avril 2016. Pagination multiple. Déposé le 19 avril 2016. CCE-051
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition. Volet Éducation. Volume 2. Étude des crédits 2016-2017]. Avril 2016. Pagination multiple. Déposé le 19 avril 2016. CCE-052
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition. Volet Éducation. Volume 3. Étude des crédits 2016-2017]. Avril 2016. Pagination multiple. Déposé le 19 avril 2016. CCE-053

- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition. Étude des crédits 2016-2017]. Avril 2016. Pagination multiple. Déposé le 19 avril 2016. Déposé le 20 avril 2016. CCE-054
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Cahier explicatif des crédits 2016-2017]. Avril 2016. 71 pages. Déposé le 19 avril 2016. Déposé le 20 avril 2016. CCE-055
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle. Volet Enseignement supérieur. Étude des crédits 2016-2017]. Avril 2016. Pagination multiple. Déposé le 20 avril 2016. CCE-056
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de la deuxième opposition. Volet Enseignement supérieur. Étude des crédits 2016-2017]. Avril 2016. Pagination multiple. Déposé le 20 avril 2016. CCE-057
- Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition. Étude des crédits 2016-2017]. Avril 2016. Non paginé. Déposé le 21 avril 2016. CCE-058
- Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle. Étude des crédits 2016-2017]. Avril 2016. Pagination multiple. Déposé le 21 avril 2016. CCE-059
- Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de la deuxième opposition. Étude des crédits 2016-2017]. Avril 2016. Pagination multiple. Déposé le 21 avril 2016. CCE-060